

Coordination

Jérémie BOROY

Codirecteur chaire Aditus

Thomas DEMAY

Chargé de projet Aditus

Mathilde GRANDJEAN

Maitre de conférences
en droit public, UPPA/IFTJ

Stéphanie RABILLER

Maitre de conférences HDR
en droit public, UPPA/IFTJ,
Titulaire académique
chaire Aditus

Inscriptions



iftj@univ-pau.fr

Contexte

Les enfants handicapés bénéficient d'une reconnaissance juridique forte, tant au titre des droits de l'enfant que des droits des personnes handicapées. Pourtant, malgré la multiplication des normes, stratégies, plans et recommandations, de nombreux angles morts persistent :

- difficulté à documenter certaines situations et à les rendre visibles dans les politiques publiques ;
- prise en compte insuffisante de la parole et de la participation des enfants handicapés ;
- cloisonnements persistants entre les secteurs éducatif, sanitaire, social, médico- social et judiciaire, etc. ;
- ruptures de parcours particulièrement marquées lorsque les enfants sont confrontés à plusieurs systèmes de protection et d'accompagnement, notamment dans le champ de la protection de l'enfance.

En 2026, dans quelle mesure les cadres juridiques, institutionnels et professionnels permettent-ils de garantir l'effectivité des droits des enfants handicapés, de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte (notamment lorsque leurs parcours les confrontent à plusieurs systèmes de protection et d'accompagnement) ?

Objectifs du colloque

- Revisiter des notions classiques (handicap, vulnérabilité, intérêt supérieur de l'enfant, protection, participation) à l'aune des droits humains.
- Questionner l'approche médico-sociale et sectorielle au profit d'une approche globale par les droits.
- Interroger les pratiques institutionnelles et professionnelles à partir des parcours concrets des enfants handicapés.
- Mettre en lumière les situations de cumul de vulnérabilités.
- Valoriser les bonnes pratiques et les expérimentations territoriales.



Journée d'étude

L'enfant handicapé, sujet de droits

dans le cadre de la chaire Aditus

27 novembre 2026 – 9h/16h45

UPPA - Bât. STEE - Amphi A

**Traduction en langue des signes et sous-titrage
Accessible en visioconférence**

Conception : Communication collège SSH - UPPA - Septembre 2026



<https://iftj.univ-pau.fr>

- 8h45 *Accueil café*
- 9h **Mot d’accueil**
Nicolas BAREÏT – Directeur-adjoint du collège SSH, Université de Pau et des Pays de l’Adour
Saïd ACEF – Directeur général adjoint grands projets sociaux et médico-sociaux, Département des Landes
Jérémie BOROY – Co-directeur, chaire Aditus
- 9h15 **Communication inaugurale : les droits de l’enfant handicapé reconnus par le droit international et européen à l’épreuve de leur effectivité**
Pr. Chiara DI STASIO – Université de Brescia

Axe 1 : La pleine jouissance des droits au quotidien

Présidé par Pierre DESTARAC et Elisa FOIS

- 9h35 **Accès à l’éducation de l’enfant handicapé : le choix italien du droit commun**
Pr. Frédérico GIRELLI – Université de Cusano
- 9h55 **Accès à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et au sport de l’enfant handicapé et placé**
Myriam BOUALI – Directrice générale adjointe enfance et insertion, Département de la Seine-Saint-Denis
- 10h15 **Discriminations et inégalités d’accès aux soins de l’enfant handicapé**
Adrien TAQUET – Ancien secrétaire d’État chargé de l’enfance et des familles
- 10h35 **Discussion**
- 10h50 *Pause*

Axe 2 : L’intérêt supérieur de l’enfant handicapé à l’épreuve des décisions le concernant

Présidé par Malone SAMMARTANO et Stéphanie RABILLER

- 11h10 **Le consentement de l’enfant aux soins**
Pr. François VIALLA – Directeur de l’École de droit de la santé, Université de Montpellier
- 11h30 **Participation de l’enfant et soutien à l’expression des besoins, notamment via la CAA**
Hussein MOZAHM – Membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées
- 11h50 **La participation des enfants aux décisions qui les concernent : du droit à la pratique dans les ESSMS**
Stéphanie DEBLOIS – Directrice des établissements et services enfance et handicap du Libournais
- 12h10 **Discussion**
- 12h30 *Pause*

Axe 3 : Garantir les droits par la qualité et la sécurisation des parcours de vie

Présidé par Laurent DUFAUR-DESSUS et Mathilde GRANDJEAN

- 14h **Qui porte la responsabilité du parcours ?**
Olivier POINSOT – PhD, Chercheur associé au CRDF - IFTJ, Université de Pau et des Pays de l’Adour
- 14h20 **Accueillir un enfant en situation de handicap au sein de la protection de l’enfance : des réponses à construire ensemble**
Christelle ABLANCOURT – Responsable, ODPE des Hautes-Pyrénées / Coralyne LAY – Coordinatrice des parcours complexes pour les enfants en situation de handicap, MDA des Hautes-Pyrénées
- 14h40 **Peut-on parler d’accueil inconditionnel dans le secteur de la petite enfance ?**
Donatien LECAT – PhD, Chercheur associé au CJB - Université d’Angers, Directeur Centre départemental de l'enfance et de la famille de la Vendée, Membre du Conseil national de la protection de l’enfance
- 15h **Discussion**
- 15h15 *Pause*

Axe 4 : L’enfant handicapé au prisme des transitions

Présidé par Zoé BOURLON et Marc AZAVANT

- 15h30 **La plateforme de services coordonnés : un modèle d’organisation plus adapté aux attentes et aux parcours des enfants handicapés ?**
Anne-Sophie LAVAUD – Directrice déléguée à l’autonomie, ARS Nouvelle-Aquitaine
- 15h50 **Enjeux juridiques de la désinstitutionalisation du handicap en Espagne**
Pr. Alfonso LÓPEZ DE LA OSA ESCRIBANO – Université Complutense de Madrid
- 16h10 **Le passage à l’âge adulte des jeunes en situation de handicap : une transition comme une autre ?**
Marie-Pierre TOUBHANS – Maître de conférences associé, INSHEA
- 16h30 **Discussion**
- 16h45 *Fin*